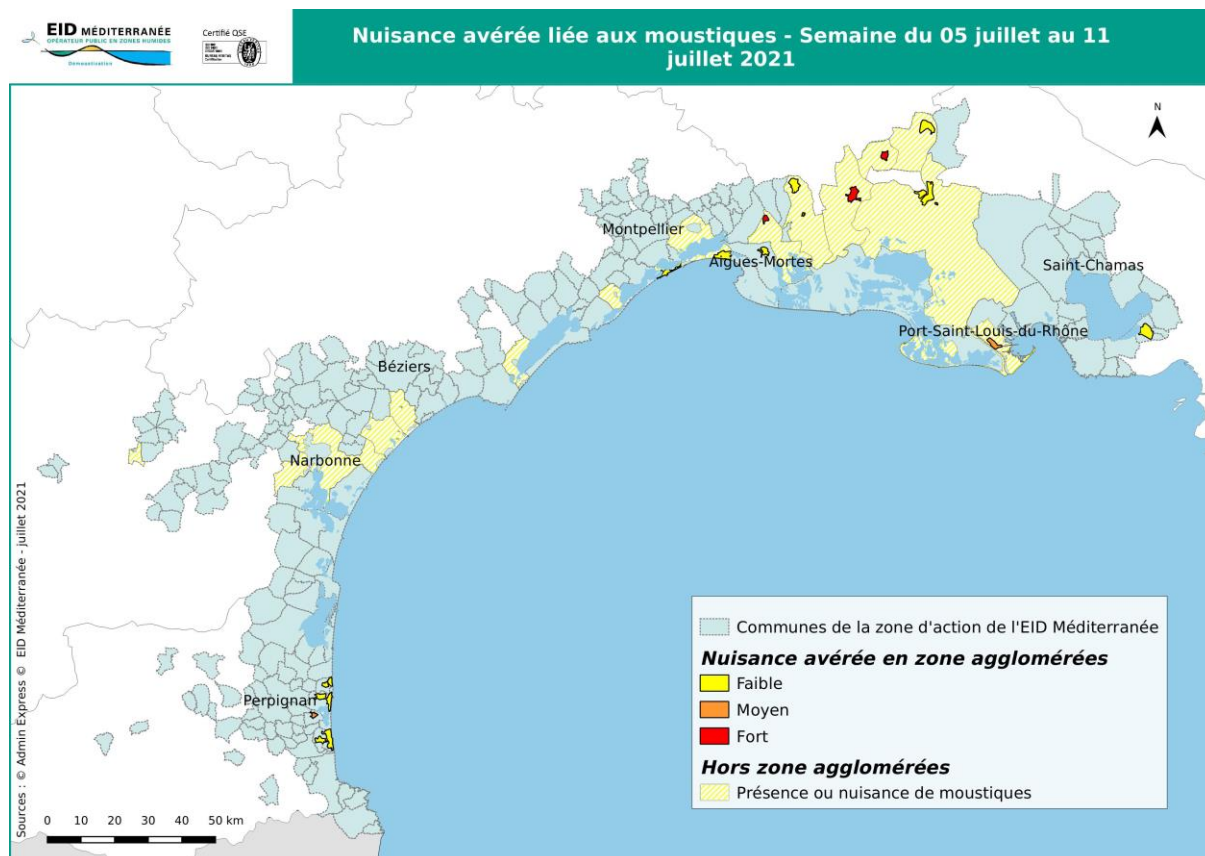


## BULLETIN OPÉRATIONNEL

### Bulletin « Moustiques » du 5 au 11 juillet 2021



#### Au cours de la semaine du 5 juillet 2021 :

Le pic provoqué par les émergences d'*Aedes caspius* en zones humides, ressenti ces derniers jours sur quelques territoires de la zone d'action de l'EID Méditerranée semble globalement derrière nous. Les prochains jours devraient être plus calmes dans ce registre.

Plus de 350 hectares ont été traités en zones humides, dont 78 % par voie aérienne.

En ville, 3 600 gîtes ont été traités contre le moustique urbain *Culex pipiens*.

#### À compter de ce 12 juillet 2021 :

La nuisance liée aux moustiques « ruraux » (issus des zones humides littorales et rétro-littorales), là où elle survient depuis quelques jours, est à la décroissance. La diminution du

ressenti sera accentuée par la survenance de vents de terre.

### Situation par département :

• **Bouches-du-Rhône** : À l'embouchure du Grand-Rhône, les nuisances sont fortes, du fait de migrations de moustiques adultes depuis des zones humides traitées (nuisances résiduelles) mais aussi depuis des zones situées en dehors du périmètre d'intervention. Concernant Salin-de-Giraud, la nuisance est faible en zone urbaine. Il semble que la population de moustiques présente au sud du domaine de de La Palissade se déplace vers Port-Saint-Louis-du-Rhône, en suivant la ripisylve du Rhône. Inversement, au nord, au domaine de L'Eysselle, à Port-Saint-Louis, on constate une très forte nuisance due aux *Aedes caspius*, issus essentiellement des mises en eau des marais de chasse et des champs de blés situés hors de l'expérimentation au Bti. Autour de l'étang de Berre, les pics enregistrés la semaine dernière sont en baisse.

• **Gard** : La nuisance due aux *Aedes caspius* est généralisée sur les territoires littoraux et plus à l'intérieur, sous l'influence des irrigations (à Saint-Gilles, Bellegarde et Beaucaire) et du coup de mer de fin juin, qui a mis en eau la basse plaine du Vistre (Saint-Laurent-d'Aigouzes, Le Cailar) et les marais en lien avec le canal du Rhône à Sète (Vauvert, Saint-Gilles). Cette nuisance est cependant en légère baisse et le Mistral annoncé à partir du 13 juillet devrait limiter l'exposition aux piqûres. Les communes du sud (Grau-du-Roi et Aigues-Mortes) sont les moins exposées à ce risque de nuisance. En zone urbaine, la remise en eau de petits récipients peut être favorable au moustique-tigre.

• **Hérault** : Suite aux mises en eau par la mer et par irrigations, des secteurs très fréquentés, comme Marseillan-plage (campings), Palavas (camping), La-Grande-Motte ou Mauguio, Vic-la-Gardiole et d'autres secteurs situés autour de zones très irriguées font l'objet de nuisances résiduelles dues aux *Aedes caspius* et *detritus*. Les irrigations sont suivies quotidiennement. Pas de risque nouveau dans les prochains jours, en lien avec les *Aedes* des zones humides. La présence du moustique-tigre génère des nuisances en ville, comme dans le Montpelliérais.

• **Aude** : On observe ici et là quelques moustiques *Aedes caspius* adultes résiduels, comme dans l'étang de Marseillette, au niveau de la plaine viticole de Coursan ou dans La Clape, mais à ce jour rien de significatif. Néanmoins, cela n'exclut pas quelques piqûres isolées, notamment en fin d'après-midis. En ville, si *Culex pipiens* est contrôlé, le moustique-tigre connaît un regain d'activité, certainement dû aux averses qui tombent ces derniers temps. Dans les jours à venir, on n'enregistre pas de nouveaux risques.

• **Pyrénées-Orientales** : La commune de Saint Nazaire a été impactée par une nuisance importante due aux *Aedes caspius* dont l'intensité devrait être dégressive et amoindrie par la Tramontane. Ailleurs on note quelques nuisances résiduelles faibles. En ville, le moustique-tigre est à l'origine des principales nuisances ressenties.

## Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 12 juillet au 18 juillet 2021

